

DECHETTERIES INTERCOMMUNALES

Les déchèteries ne sont pas accessibles au public 15 minutes avant l'heure de fermeture affichée.

Horaires d'hiver du 1er novembre au 31 mars

DECHETERIE DE BEAUREPAIRE / Téléphone: 04-74-84-61-81

Lundi/ Mardi/ Mercredi/ Vendredi / Samedi: 8h30-12h00 / 13h30-17h00

Jeudi: 13h30-17h

DECHETERIE DE MONTSEVEROUX / Téléphone: 04-74-20-39-16

Mardi: 9h00-12h00 et 13h30-17h00

Mercredi: 13h30-17h00

Jeudi: 09h00-12h00

Vendredi: 13h00-17h00

Samedi: 9h00-12h00 et 13h00-17h00

RAMASSAGE ORDURES MENAGERES

Le calendrier est disponible (comme beaucoup d'autres infos) sur notre site internet (www.pisieu.fr), à la rubrique Environnement/ordures ménagères. A Pisieu, le camion passe les mardis matin, une semaine sur deux. N'oubliez pas de sortir vos bacs la veille au soir!

Voici les dates de ce dernier trimestre 2023:

Octobre: mardis 17 et 31

Novembre: mardis 14 et 28

Décembre: mardis 12 et 26



AGENCE POSTALE DE REVEL-TOURDAN / Téléphone: 04-74-84-55-56

Horaires d'ouverture

Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 14h à 16h30

Mercredi de 8h 30 à 11h

 **Horaires susceptibles d'être changés: nous vous conseillons de téléphoner avant de vous déplacer**

MEDIATHEQUE DE REVEL-TOURDAN

26 place de Tourdan / Tél : 04 74 84 50 34

Ouverture :mercredi de 15h à 17h30/ vendredi de 16h à 18h / samedi de 10h à 11h30

Cotisation annuelle : 5 € par adulte – Gratuit jusqu'à 18 ans

Depuis janvier 2020, cette bibliothèque communale, comme toutes les bibliothèques de la communauté de commune (EBER), est reliée au réseau ECuME Médiathèques.

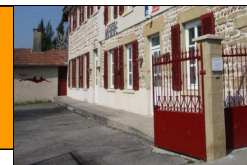
CHANGEMENT D'HEURE



Le changement d'heure nous fait basculer dans l'heure d'hiver lors du dernier week-end d'octobre. Dans la nuit du samedi 28 octobre au dimanche 29 octobre 2023, à trois heures du matin, les aiguilles sauteront alors en arrière d'une heure, repassant directement à deux heures; ce qui nous rapprochera de la réalité puisqu'il n'y aura plus qu'une heure de décalage avec le soleil.

En bref, n'oubliez pas de reculer les aiguilles d'1 heure!

PISIEU INFOS



Journal Pisillard d'Informations

Numéro octobre 2023

Le mot du maire



Chers amis,

Ce lundi 18 septembre, notre commune a été particulièrement touchée par les caprices de la météo. Des pluies diluviennes se sont abattues sur Pisieu, du jamais vu selon la mémoire des plus anciens du village. Les dégâts sont importants, une page entière est consacrée dans ce numéro pour illustrer cette situation. La facture est élevée, des demandes d'aides ont été faites auprès des services du Département et de l'Etat. Je sais que nombre d'entre vous ont été touchés par ces intempéries. Les reconnaissances de l'état de catastrophe naturelle et de calamité agricole ont été demandées: la réponse du Préfet n'est pas encore connue.

Vous avez été très nombreux à nous solliciter, parfois avec de la colère, de fortes inquiétudes ou de la peur pour vos biens, mais nous sommes bien impuissants devant un tel déferlement de la nature. Il est souvent impossible de dompter de telles quantités d'eau qui se déversent dans les pentes de la commune.

Des travaux d'aménagements seront étudiés et mis en place quand cela sera possible.

Souhaitons que cela ne se reproduise pas. J'apporte tout mon soutien à ceux qui ont été touchés par cet événement et remercie les bénévoles et l'équipe municipale qui se sont mobilisés spontanément pour nettoyer et sécuriser les routes dès le lundi après-midi.

Plus réjouissant: au cours de cet été, nous avons pu apprécier les diverses animations que nos associations nous ont proposées. Qu'elles soient remerciées pour leur dévouement et ces moments de détente qu'elles nous offrent.

Cette année, une nouvelle animation vous sera proposée le 8 décembre à 18h00 pour l'inauguration des nouvelles illuminations du village. Le comité des fêtes, en collaboration avec la municipalité, vous invitent à fêter ce moment.

Je vous donne rendez-vous pour la cérémonie commémorative du onze novembre, à onze heures, devant le monument aux Morts.

Amicalement

Le Maire, Jean-Luc DURIEUX

Coupes de bois communal

Les habitants de Pisieu intéressés par une coupe de bois communal sont invités à s'inscrire en mairie avant le 10 novembre 2023. Pour information ou rappel: le principe est une coupe par foyer (correspondant à un volume de 8 m3) pour un montant de 40€, à charge pour les personnes de couper et récupérer le bois selon le calendrier et les consignes donnés par la Mairie.

La Mairie

Horaires d'ouverture au public

Lundi: de 14h00 à 16h00

Jeudi: de 10h00 à 12h00

Vendredi: de 15h à 18h

Merci de respecter ces horaires d'ouverture

Possibilité de rendez-vous en cas d'indisponibilité sur ces créneaux d'accueil

Permanence du Maire :

Vendredi de 15h à 18h00

Tél.: 04 74 84 57 51

Fax: 04 74 84 51 97

courriel:

mairie.pisieu@entre-bievreethone.fr

Site web: www.pisieu.fr

CONGES

M. le Maire ne tiendra pas de permanence les vendredis 20 et 27 octobre 2023.

Directeur de la publication : Jean -Luc DURIEUX
Comité de rédaction : les membres de la commission communication
Maquette : Maryline Chenavier. **Photos :** Mairie et associations.

Distribution : équipe du Conseil Municipal.
Journal imprimé par la mairie.
Tirage: 250 exemplaires



INFOS MUNICIPALES

PANNEAU POCKET, trait d'union entre la Mairie et les habitants!

La commune est inscrite sur Panneau Pocket. Cette application nous permet de vous communiquer l'actualité communale. Si vous souhaitez bénéficier de ce service gratuit: téléchargez l'application en prenant soin d'activer les notifications.

Application disponible sur Apple Store, Google Play ou encore via le QR Code ci-contre.



Deux ECOLES au service de nos ENFANTS



Grâce au regroupement pédagogique intercommunal avec la commune de Revel-Tourdan effectif depuis plusieurs années, notre commune a pu garder l'école maternelle au centre de son village. Parce qu'une école, c'est la vie et l'avenir, nous avons à cœur de faire au mieux pour la faire fonctionner.

Les conseillers municipaux de nos deux communes se sont récemment réunis afin de dresser le bilan financier du regroupement pédagogique pour l'année 2021/2022.

Voici quelques chiffres représentatifs de l'action communale sur cette année (2021/2022) qui a compté 45 élèves en maternelle et 90 en primaire:

- ◆ Coût de fonctionnement de l'école maternelle: 1.735,49€ par enfant et par an
- ◆ Coût de fonctionnement de l'école primaire: 297,54€ par enfant et par an
- ◆ Coût des fournitures scolaires: 47,50€ par enfant et par an
- ◆ Coût d'un repas à la cantine: 7,89€ par enfant dont 4,39€ pris en charge par la commune
- ◆ Coût d'une heure de garderie: 2.69€ par enfant dont 1.19€ pris en charge par la commune

Cette réunion a aussi été l'occasion d'envisager les hausses de tarifs de la société Elres en charge de la restauration scolaire et les hausses des différents abonnements nécessaires au fonctionnement de nos écoles.

Une augmentation du tarif de la garderie devrait également être envisagé du fait de la hausse des coûts de fonctionnement.

Pour l'année 2022/2023, le coût du repas était passé à 8,29€. Les municipalités avaient fait le choix de ne pas répercuter la hausse sur la participation des parents (3,50€) avec une participation de la commune en hausse (4,79€).

Mais, à partir du 1er novembre 2023, le coût du repas à la cantine va passer de 8,29€ à 8,89€. Il a donc été décidé d'augmenter la participation des familles de 0,50€. Le repas d'un enfant coûtera donc 4€ aux parents et 4,89€ aux communes.

Pour la garderie, pour l'année 2023/2024, à compter du 1er novembre, l'heure sera désormais facturée 1,55€ aux familles pour un coût à la charge de la commune de 2,75€.

Rappel des horaires de garderie: de 7 h à 8 h 30 et de 16 h 20 à 18 h

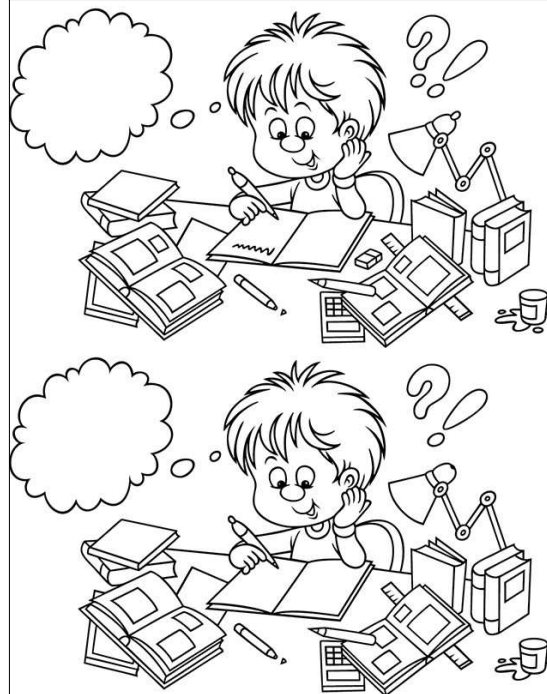


Belle année scolaire à tous nos écolières et écoliers!

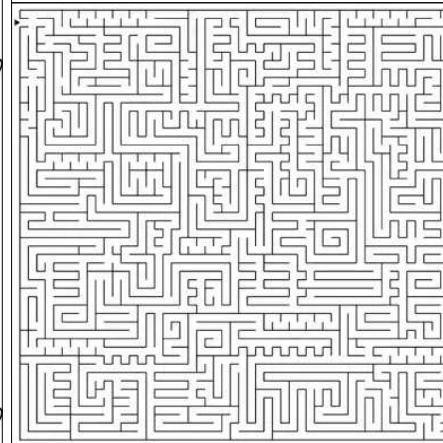


JEUX POUR PETITS ET GRANDS

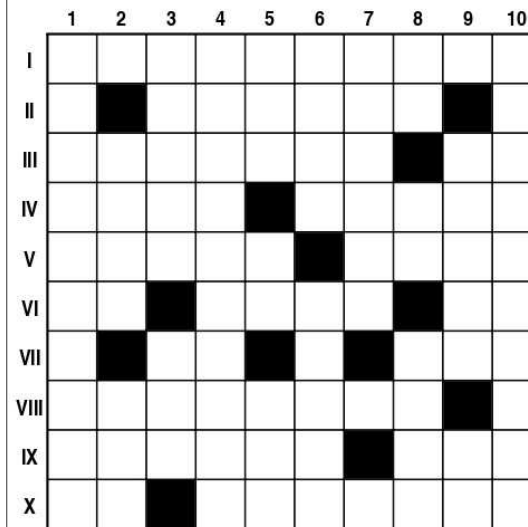
Jeu des 7 différences



L'entrée du labyrinthe est en haut à gauche, et la sortie en bas à droite, bonne chance !



MOTS CROISES



HORIZONTALLEMENT

I. Une façon de valoriser nos ordures ménagères. II. Elles prolifèrent sur les bords des mers pollués. III. Fimes un choix. Mention sur le bulletin. IV. Jolie fleur. Allogea. V. Avec un bon environnement et une bonne alimentation, elle ne peut qu'être bonne. Place de marché. VI. Une direction sur la rose des vents. Un réacteur français en Provence, qui étudie la fusion nucléaire. 3ème personne. VII. Becquerel, en abrégé. Grande école. VIII. Biologues. IX. Outil tranchant. Il a percé les mystères de Paris. X. Infinitif. Plaçons.

VERTICALEMENT

1. Phénomène économique, pas toujours compatible avec l'environnement.
2. Pirogue à balancier. Un bien collectif précieux, désormais protégé par la loi.
3. Début de journée. Diplôme.
4. Des matières qui mettent des siècles à se biodégrader.
5. Produits pas très bio.
Conjonction. Musique du Maghreb.
6. Transpiration. Bouleverse.
7. Mettre à l'épreuve.
8. Bat le record. L'Italie sur le web. Une société qui vend du pétrole, mais pour encore combien de temps ?
9. Une alternative durable à la voiture. Nombre premier.
10. Produits en masse par notre société de consommation, il faut s'efforcer de les réduire.

Solutions

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
C	O	M	P	O	S	T	A	G	E
I	R	A	L	G	U	E	S	M	
O	P	T	A	M	E	S	T	B	
V	I	R	I	S	E	T	I	R	A
S	A	N	T	E	E	T	A	L	
I	S	O	I	T	E	R	I	L	
A	B	O	M	E	N	A			
N	A	T	U	R	E	L	S	G	
X	C	I	S	E	A	U			

Garantir une eau sûre et de qualité pour tous les habitants!

Afin de garantir une eau de qualité, le service Eaux d'Entre Bièvre et Rhône va installer une unité de traitement par chloration au niveau du forage du Ronjay à Faramans.

L'eau que vous consommez est prélevée dans la nappe à environ 60 mètres de profondeur sur la commune de Faramans, elle est naturellement bien protégée. Elle est transportée ensuite jusqu'à 3 principaux réservoirs permettant l'alimentation en eau potable des communes de Pommier-de-Beaurepaire, Cour-et-Buis, Saint-Julien-de-l'Herms, Pisieu, ainsi qu'une partie de Primarette, Revel-Tourdan et de Montseveroux.

L'eau étant issue d'un milieu naturel vivant, elle est chargée en divers éléments en fonction des milieux qu'elle a traversé. Elle peut également être contaminée par certaines pollutions naturelles ou issues de l'activité humaine. Ces eaux brutes, captées dans les nappes ou les sources, contiennent parfois des micro-organismes. Il est indispensable de neutraliser tous virus et bactéries pathogènes pour rendre l'eau potable et sans danger pour notre santé. **La désinfection par le chlore va jouer ce rôle et garantir la qualité bactériologique de l'eau.**

L'utilisation du chlore dans le traitement de l'eau

La chloration est utilisée pour le traitement de l'eau des réseaux publics d'eau potable. Le procédé consiste à introduire un produit chloré (gaz le plus souvent) dans l'eau afin de détruire les bactéries, les germes vivants et les matières organiques. La chloration par rapport à d'autres procédés a un effet rémanent c'est-à-dire qu'elle agit même après son injection et jusqu'au robinet. Le taux de chlore est encadré par la réglementation et il est contrôlé tout au long de son trajet.

Pourquoi l'eau du robinet a-t-elle parfois un goût ?

L'eau du robinet peut parfois avoir un « goût ». Cela est dû au chlore qui se lie aux matières organiques pour les éliminer. De cette réaction naissent ce que l'on nomme les sous-produits de la chloration qui participent à ce goût que l'on peut retrouver de temps à autre. Pour éviter ce désagrément, il suffit le plus souvent d'effectuer un geste simple : remplir une carafe d'eau et la placer dans le bas du réfrigérateur. Au bout d'une heure, le goût aura été éliminé !

Retrouvez les informations sur la qualité de l'eau dans votre commune sur le site internet entrebievretrhone.fr, rubriques Services et démarches / Eaux d'EBER / Qualité de l'eau.

Renseignements : Eaux d'Entre Bièvre et Rhône

T. 04 74 86 39 70

Ordures ménagères et compétences

La collecte et le traitement des ordures ménagères sont deux compétences différentes qui relèvent de deux entités différentes.

Alors que la Communauté de Communes EBER a en charge la collecte des ordures ménagères, le SICTOM des Pays de la Bièvre, assure les missions suivantes :

- ♦ le traitement des ordures ménagères et des refus de déchèteries,
- ♦ la collecte sélective en points d'apport volontaire,
- ♦ le tri des déchets à recycler.

Ainsi, quand vous triez vos déchets et les portez aux containers de tri, votre action relève du SICTOM. Ainsi, si vous trouvez des containers pleins, il ne faut pas hésiter à chercher de la place dans les autres containers du Territoire.

Et, le ramassage des ordures ménagères est par contre un service de la Communauté de Communes. Nous rappelons aux nouveaux habitants ou aux personnes non encore équipées qu'il convient de prendre contact avec le service dédié à la Communauté de Communes EBER ([par téléphone au: 04.74.84.67.29](mailto:ri@entre-bievretrhone.fr) ou [par mail: ri@entre-bievretrhone.fr](mailto:ri@entre-bievretrhone.fr)) afin de se voir doter d'une poubelle avec puce nécessaire à la collecte. Le volume des containers dépend de la composition de votre foyer. Il est possible à tout moment de demander un container de volume différent pour être adapté à votre utilisation et à vos besoins.



Rentrée des classes pour les élèves du RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal)

ECOLE MATERNELLE

La rentrée s'est bien passée pour la maternelle. Cette année nous accueillons 56 élèves dans l'école : 21 Petits, 17 Moyens et 18 Grands. Quelques larmes pour les plus jeunes et de grands sourires pour les plus grands bien heureux de retrouver leurs copains. Toute



l'équipe de la maternelle souhaite une très bonne année scolaire à toutes les familles.

Première sortie culturelle : L'exposition de l'association Arts et Loisirs. Les enfants ont visité l'exposition le lundi 25 septembre. Ils ont pu admirer les toiles et les réalisations de l'association ainsi que les œuvres des élèves de la maternelle de l'an dernier. Bravo à tous les exposants !



ECOLE PRIMAIRE

La primaire de la Perlande à Revel Tourdan a fait sa rentrée avec un effectif de 85 élèves répartis sur 4 classes: 16 enfants en CP, 16 enfants en CE1, 18 enfants en CE2, 21 enfants en CM1 et 14 enfants en CM2. Tous ces enfants sont accompagnés par Franck Tuminello, le Directeur avec Claire Laurent, Anne Gonzales et Lydie Bonnet, professeurs des Ecoles.



Pour le périscolaire (cantine, surveillance de la cour, hygiène de locaux), l'équipe est composée de Patricia Desgranges, Cécile Guyot, Marie Odette Rostaing, Jean Piery et Nathalie Durand.

Accueil de loisirs (mercredi et vacances de la Toussaint)

L'accueil de loisirs a rouvert ses portes en ce début d'année scolaire au sein des locaux de l'école. Les enfants ont pu se réapproprier les locaux après une période estivale. Au sein de l'accueil, les enfants se retrouvent entre eux autour d'activités manuelles, culinaires, etc... .

L'équipe d'animation a eu un renouvellement avec l'arrivée de Cécile qui intervient les après-midi en parallèle de Mélanie le matin.

Les enfants participent au choix de leur activité. En effet, en début de période les enfants ont pu proposer des activités qu'ils souhaitaient faire ou du moins une catégorie et l'équipe d'animation a pu créer un programme.

Les enfants ayant apprécié d'être intégrés à leurs journées, avant les prochaines vacances, un temps sera prévu afin qu'ils puissent donner leurs avis sur la période suivante.

Exceptionnellement durant les vacances d'automne l'accueil de loisirs se déroulera sur Pisieu au lieu de Revel. Au programme nous allons mener l'enquête. En effet nous aurons une intervention de la gendarmerie avec la découverte des véhicules et l'explication de la gendarmerie. Et nous nous rendrons au P'tit Ranch qui nous ouvre ses portes afin que les enfants découvrent les animaux.

Toute l'équipe d'animation du centre social remercie la municipalité de Pisieu pour nous permettre d'accueillir les enfants dans de bonnes conditions.

Inscriptions auprès du CIB: 04 74 79 07 20



GYM « SENIOR »

La GYM Sénior: une activité qui se pérennise à Pisieu, en partenariat avec le CIB!

Depuis l'an dernier, les cours de Cédric Cartier ne se désespèrent pas. Les sportifs pisillards sont motivés, avec entre 10 et 15 personnes présentes à chaque séance.

Pour les séniors, mais pas que: en réalité, l'âge n'a aucune importance pour intégrer le cours à Pisieu! Chacun.e est le/la bienvenu.e, quelle que soit sa condition physique. Ainsi, tous les vendredis, de 10h30 à 11h30, un groupe de sportifs pisillards, ou venant de villages voisins, se retrouve pour effectuer une séance de remise en forme avec Cédric Cartier, coach sportif.

Cette activité est possible grâce à un partenariat entre la commune et le Centre Social de l'Ile du Battoir qui enregistre les inscriptions (90€ par an, pour 1 séance par semaine, hors vacances scolaires).

La commune fournit gracieusement la salle et participe financièrement auprès du CIB pour compléter les cotisations individuelles afin de rémunérer le coach.

Les séances alternent des exercices d'étirement et de renforcement musculaire. Tout peut se faire avec le seul poids du corps. Donc, pas de matériel nécessaire à part un tapis de sol et une tenue confortable! Pour nos sportifs du vendredi, il est rassurant de bénéficier des consignes et conseils de Cédric Cartier, professionnel qui connaît bien son métier. Coach sportif diplômé, il est aussi professeur de Pilates et de Yoga. Son expérience et ses formations lui permettent d'élaborer des séances adaptées pour chacun.e. Il est également spécialisé dans la perte de poids, le renforcement musculaire et la gestion du stress, trois domaines complémentaires!

Cédric intervient dans de nombreux groupes sur le secteur Beaurepairois, mais il propose aussi ses services pour du coaching privé et personnalisé, à domicile ou en salle de sport.

Pour intégrer les cours collectifs à Pisieu, Revel-Tourdan, Beaurepaire, Primarette ou Cour-et-Buis, vous devez contacter le CIB au 04 74 79 07 20.

Pour des renseignements sur le coaching privé, vous pouvez contacter Cédric Cartier au 06 23 89 70 05 ou via sa page Facebook: Cédric Cartier Coach Sportif et Nutrition

QI GONG

Une nouvelle activité a débuté à Pisieu dès le mardi 17 octobre: le Qi Gong!

Art énergétique chinois, le Qi Gong regroupe de très nombreuses méthodes et exercices corporels dynamiques et statiques, visant à apaiser le corps et l'esprit par des mouvements conscientisés, lents, fluides, amples qui stimulent l'ensemble de l'organisme dans la profondeur. On recherche la mise en circulation du souffle vital pour nourrir la vie et prévenir tout état pathologique qui serait engendré par une mauvaise circulation du Qi.

Sa pratique aide à maintenir la force musculaire et la souplesse articulaire. Elle favorise l'équilibre, l'attention, la coordination motrice, l'enracinement, la conscience de son corps, la confiance en soi, l'harmonie corps-esprit...

Pour qui? Pour toutes et tous! Pour adultes et personnes vieillissantes, hommes et femmes!

Les exercices proposés sont réalisés dans l'écoute bienveillante du corps, dans le ressenti, sans jugement, sans recherche de performance. Chacun s'adapte aux exercices selon ses capacités du moment. Excellente pratique pour entretenir son corps et sa santé. Cet art énergétique est le garant d'une bonne stabilité physique et psychique.

Séances animées par Monique formée en Qi Gong depuis 2015. Les séances de Qi Gong sont une activité de l'association ORCIV et, de ce fait, requiert une adhésion à l'association de 10€. La cotisation annuelle pour l'ensemble des séances de mi-octobre 2023 à fin juin 2024 est de 162 €, réglable en chèque à l'ordre de Monique CARRAS (auto-entrepreneur), ou en espèces.

Pour plus de renseignements: ORCIV Nourrir la vie / Monique CARRAS / 06.28.27.27.38

Au plaisir de vous accueillir au village de Pisieu, à la salle des Mûriers, les mardis (ou jeudis si plus de disponibilités) de 19h00 à 20h15, pour découvrir et pratiquer ensemble.



Le dispositif **Bus France Services** est présent sur l'ensemble du territoire. Les médiateurs présents au sein de ces bus vous accueillent, informent et accompagnent dans toutes vos démarches administratives et numériques.

Deux organismes interviennent sur le territoire EBER : le bus PIMMS (Point d'Information Médiation Multiservices) qui est actif sur les quartiers prioritaires au Péage-de-Roussillon et Roussillon et le bus MSA qui intervient depuis juillet 2022 sur les communes d'Agnin, Assieu, Beaurepaire, Chanas, Les Roches-de-Condrieu et Saint-Maurice-l'Exil.

A Beaurepaire, vous pouvez trouver le bus à côté de la mairie tous les mercredis, aux horaires suivants: de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00.

Les médiatrices vous aideront pour les démarches administratives des domaines suivants:

- ♦ **État civil** : papiers d'identité, acte de naissance, acte de décès...
- ♦ **Formation, Emploi, Retraite** : accompagnement à la recherche d'emploi et autres formalités, préparer la retraite, s'informer sur la formation
- ♦ **Justice** : accompagnement à la gestion d'un litige, conflit ou d'une infraction
- ♦ **Budget** : déclaration de revenus, accompagnement à la gestion de difficulté financière ou litige de consommation
- ♦ **Logement, mobilité, courrier** : demande d'allocation logement, changement de situation
- ♦ **Prévention santé** : remboursement de soins médicaux, situation de handicap, accès aux droits

Les opérateurs suivants sont représentés car co-acteurs de ce nouveau service: La Poste, Pôle Emploi, Cnaf, Cnam, Cnav, MSA

Ministères de l'Intérieur et de la Justice, Direction générale des finances publiques

Precision: Comme les autres communes, la commune de Pisieu verse une participation à la Communauté de Communes EBER pour permettre que ce **service** soit **GRATUIT** pour les habitants du territoire.

TITRES D'IDENTITE

Les démarches pour la création ou le renouvellement des passeports ou des cartes nationales d'identité peuvent, depuis quelques mois, être réalisées à la mairie de Beaurepaire.

Cela est toujours possible dans les autres mairies du secteur disposant des équipements: Roussillon, Vienne, La Côte St André ou encore Saint Etienne de St Geoirs.

Il convient de prendre RDV au préalable. Et au préalable, il vous faudra effectuer une pré-demande sur le site ANTS: <https://passeport.ants.gouv.fr/demarches-en-ligne>. Si vous n'avez pas internet, vous pouvez vous adresser au Bus Services (voir ci-dessus).

Les pièces à fournir (pour passeport ou CNI):

- ♦ 1 photo de moins de 6 mois (apporter la planche des photos, ne pas découper la photo)
- ♦ 1 justificatif domicile de moins de 6 mois
- ♦ La pré-demande effectuée sur ANTS
- ♦ Le titre d'identité (passeport) à renouveler le cas échéant

Et pour le passeport, prévoir un timbre fiscal: 86 € pour les majeurs, 42 € pour les mineurs de 15 à 18 ans, 17 € pour les mineurs de moins de 15 ans



VIE CITOYENNE

RECENSEMENT CITOYEN

BIENTÔT 16 ANS !
PENSEZ AU
RECENSEMENT



Chaque jeune Français de 16 ans doit se faire recenser. C'est une obligation. Son recensement citoyen (parfois appelé par erreur recensement militaire) fait, il reçoit une attestation de recensement. Il doit présenter cette attestation lors de certaines démarches (par exemple, pour son inscription au bac avant 18 ans). Le recensement permet à l'administration de

convoquer le jeune à la journée défense et citoyenneté (JDC).

La démarche se fait à la mairie de la commune de votre domicile. Vous devez aller à la mairie avec les documents suivants : carte nationale d'identité ou passeport valide, livret de famille à jour et justificatif de domicile. Votre recensement permet à l'administration de vous inscrire automatiquement sur les listes électorales à 18 ans. Vous pourrez alors voter dès l'âge de 18 ans, sans faire d'autres démarches.

Cérémonie 11 novembre

En plus d'être le jour anniversaire de la signature de l'armistice de 1918 et de "commémoration de la victoire et de la paix", la loi du 28 février 2012 étend l'hommage à tous les "morts pour la France" des conflits anciens ou actuels. Tous les morts pour la France qu'ils soient civils ou militaires sont désormais honorés le 11 novembre. Ce texte permet de rendre hommage à tous ceux qui ont péri au cours d'opérations extérieures (OPEX). Le 11 novembre prochain, à Pisieu, à 11 heures, ce devoir de mémoire sera respectueusement accompli.

LES JSP (Jeunes Sapeurs Pompiers) RECRUTENT!

Être JSP, c'est en quelque sorte une activité extrascolaire, mais pas tout à fait comme les autres ! Son but : Développer l'esprit de corps, la cohésion, proposer toutes activités concourant à l'épanouissement et initier les jeunes aux techniques propres des Sapeurs-Pompiers afin de susciter éventuellement des vocations. Mais c'est aussi diffuser des messages de prévention qui seront restitués auprès des familles, des jeunes de leur âge et de leurs établissements scolaires. De plus, cette formation vise à inculquer aux jeunes des valeurs comme le civisme et la solidarité.

La section JSP de BEAUREPAIRE est composée d'environ 15-20 JSP tous les ans et existe depuis 2006. La formation repose exclusivement sur l'investissement passionné des Sapeurs-Pompiers qui tous agissent bénévolement.

Les séances d'entraînement ont lieu le samedi matin de 9H à 12H et le vendredi soir (séance de sport) de 18h à 19h30, de fin septembre à fin juin.

La formation est organisée en quatre cycles de formation : **JSP1, JSP2, JSP3 et JSP4.**

Le **cycle 1** correspond principalement à la découverte des matériels ainsi qu'à l'enseignement des comportements qui sauvent et des valeurs liées à l'engagement citoyen.

Les **cycles 2 et 3** portent sur une mise en œuvre simple des matériels et procédures pour aboutir en **cycle 4** à des mises en situation contextualisées, proches de la réalité opérationnelle.

Cinq modules sont abordés à chacun de ces cycles :

- ♦ **Prompt secours**
- ♦ **Lutte contre les incendies**
- ♦ **Protection des biens et de l'environnement**
- ♦ **Engagement citoyen et acteurs de la sécurité civile**
- ♦ **Activités physiques et sportives**

**Plus de renseignement au 06-67-29-12-01
ou par mail: jsp.beaurepaire@hotmail.com**



VIE SPORTIVE

PISIEU ATHLON

Le Centre Social organise deux fois dans l'année une course d'obstacle. La nouvelle édition s'est déroulée dans la commune de Pisieu.

Cet évènement, en partenariat avec la mairie, rassemble petits et grands autour de la marche et des jeux. En effet deux parcours de 4 et 8km sont proposés à l'intérieur du village. Nous retrouvons au sein de ces parcours des activités physiques, des épreuves de réflexions, des jeux de sociétés et même des devinettes.



Cette édition sur Pisieu a été un succès. Nous avons pu également faire visiter le P'tit Ranch ainsi que sa ferme pédagogique, aux participants. Un nouveau record a été battu puisque nous avons accueilli 168 participants durant l'après-midi. Entre jeux en bois à l'accueil et jeux sur les parcours, les familles ont apprécié jouer ensemble.

Le groupe d'accompagnement de projet des jeunes de 12 à 17ans, était présent afin de vendre crêpes et boissons pour financer leurs futur projets.

Nous tenons à remercier la mairie qui a permis la réalisation de cette manifestation et les participants d'être au rendez-vous à chaque édition.

SPORTS EQUESTRES

Notre commune est riche de trois centres équestres.

Différentes activités y sont découvertes, développées, en loisirs ou en compétition, pour tous les goûts et tous les niveaux.

Et des championnes se sont récemment manifestées!

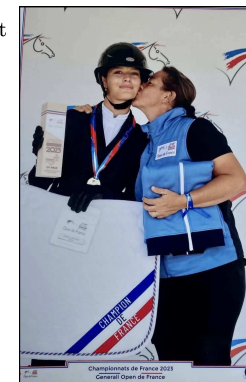
Ainsi, Maé Vandenbussche, habitante de Pisieu et Charline Gabillon, toutes deux de l'écurie des Mélysses, se sont présentées aux championnats de France club à Lamotte Beuvron qui a eu lieu du 22 au 29 juillet dernier.

En hunter, Maé a décroché le titre de championne de France (en hunter club 1 junior et moins) parmi les 55 participants. Et, Charline est devenue vice championne de France en Cso club 2 jeune Cavalier. Ce ne sont pas leurs premières victoires et certainement pas les dernières!

Nous les félicitons pour leur énergie déployée au profit de leur sport de prédilection. Elles donnent un bel exemple d'abnégation et de motivation.

Bravo Maé et Charline!

Et, bravo à l'écurie des Mélysses (Sandrine et Sébastien Vandenbussche)!



Intempéries exceptionnelles du 18 septembre 2023

Le lundi 18 septembre, notre commune, tout comme les communes limitrophes, a connu un évènement climatique exceptionnel avec presque 200 mm de précipitations en seulement quelques heures.

De nombreux biens ont été touchés: habitations, caves ou garages inondés, chemins d'accès ou jardins dévastés, clôtures arrachées.

Les exploitants agricoles, les centres équestres et l'apiculteur de notre village ont subi également des dommages conséquents pour leur activité professionnelle.

Si cela n'a pas été déjà fait, nous vous invitons à faire connaître en mairie les dégâts dont vous avez été victimes, à titre personnel ou professionnel. Nous avons dressé un inventaire afin d'étayer nos démarches administratives.

En effet, une demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle a été établie très rapidement à destination du Préfet. Nous avons également sollicité les services de l'Etat pour que l'état de calamité agricole soit également reconnu. Au jour de la rédaction de ce bulletin, nous n'avons pas encore obtenu de réponse préfectorale.

Des infrastructures communales ont aussi été impactées: enrobés des routes arrachés, voies recouvertes de boues, de cailloux, fossés et canalisations obstrués.

Une portion de la route de Pommier-de-Beaurepaire a du être fermée à la circulation suite à un effondrement de terrain sur plusieurs mètres, mettant à découvert un câble électrique initialement souterrain et engageant la sécurité des usagers.

Nous déplorons que, durant les quelques jours de fermeture de cette portion, et malgré qu'une déviation ait été mise en place, des automobilistes n'aient pas respecté l'arrêté de circulation, en bousculant volontairement les barrières et en circulant sans conscience des dangers encourus. Ce manque de civisme et de bon sens n'aura heureusement pas duré très longtemps puisque l'entreprise Potain est intervenue rapidement à la demande d'ENEDIS puis GMTP pour les réparations permettant de ré-ouvrir la circulation.

Le chemin des Jardins, bien moins fréquenté, a été fermé à la circulation jusqu'à réalisation des travaux. Les autres routes ou chemins endommagés ont été consolidés provisoirement afin de permettre la circulation.

L'équipe municipale a fait au mieux pour traiter les urgences le jour même et les jours suivants. Pour les travaux plus importants, des devis ont été demandés et les réparations s'élèvent à plus de 50.000€ HT.



SOU DES ECOLES

Le Sou des écoles Revel-Tourdan / Pisieu organise le mardi 31 octobre 2023 une soirée Halloween, dès 18h30 à la salle des fêtes Lancelier de Pisieu.

Entrée 1€ / personne

Repas sur commande (cuisse de poulet + gratin dauphinois) à 7€

Sur place: snack, buvette, concours de déguisement, stand de maquillages

Commande de citrouille 9€ pour le concours de citrouille

Pour nous joindre 06 45 53 61 35 ou souvelpisieu@yahoo.fr

COMITE DE JUMELAGE

L'assemblée générale a eu lieu le 6 octobre en présence d'Yvan ARGOUD, Maire de Revel-Tourdan et Jean-Luc DURIEUX, Maire de Pisieu, que nous remercions ainsi que leurs conseillers municipaux, pour leur soutien pendant toute cette période de restriction sanitaire.

Nous remercions également tous les bénévoles, votre temps, votre énergie et votre engagement sans faille sont très précieux, une équipe de personnes remarquablement dévouées.

Bienvenue aux nouveaux adhérents qui s'investissent déjà beaucoup!

Cette année a été un nouveau départ avec la venue de nos amis Catalans de Sant Marti de Tous tant



attendu pour un week-end du 1^{er} mai avec de belles rencontres des visites culturelles et touristiques. Lors de notre AG, nous avons évoqué les prévisions pour l'année 2024 avec **une représentation théâtrale « LA TRUELLE » de la MC2 Grenoble à la salle des fêtes de Pisieu le 9 février 2024** et notre projet de voyage à Sant Marti de Tous le week-end de Pentecôte les 18, 19 et 20 mai 2024. L'assemblée Générale s'est conclue par le pot de l'amitié très conviviale.

ACCA « La Bécasse de Pisieu »

L'ACCA de Pisieu fait partie des associations qui utilisent l'application « Protect Hunt » (« chasse sécurisée ») servant à déclarer les zones de battues en cours et à les rendre visibles sur « **Land Share** » (« terrain partagé »), l'application consœur utilisée par les autres usagers de la nature... ». Toute battue est signalée en temps réel par le responsable de la battue, via « Protect Hunt »... Lorsqu'un autre usager avant chargé « Land Share » s'approche de la zone délimitée de façon précise, son téléphone vibre et lui précise la carte de la zone en question. L'application Land Share est la première application mobile du marché capable de géo-localiser en temps réels, les chasses collectives (ou battues) au grand gibier.

TELECHARGEZ ET UTILISEZ GRATUITEMENT LAND SHARE ►



SCANNEZ CE CODE

NUMÉRO OCTOBRE 2023

PISIEU INFOS

PAGE 10



VIE ASSOCIATIVE

LE CLUB D'OR

Après un été caniculaire, le report du 24 août, le club d'or de Pisieu à repris ses activités le 7 septembre à l'horaire habituel à partir de 14h.

A la « salle des mûriers » chacun était content de se retrouver pour échanger des parties de belote coïncée, scrabble, rummikub ... avec bien sûr des boissons fraîches. Nous reprenons les gestes barrière, avec mise à disposition à l'arrivée du gel hydro alcoolique, et un gentil signe de la main en guise de bonjour et bienvenue. Restons prudents...

Vers 16h une surprise les attendait, Nicole et Dédé RIVOLLET avaient prévu tartes et champagne pour tous. Ils célébraient « leurs noces de diamants », mais aussi les 85 ans d'André. Leurs enfants étaient présents et assuraient le service avec beaucoup de gentillesse. Nous les remercions vivement de leur fidélité et assiduité à notre Club et leur souhaitons de nombreuses années de bonheur et santé.

Le 5 octobre nous recevions le club de Revel Tourdan. Nous avons privilégié la salle Lancellier, car de nombreux adhérents avaient répondu présent .À la pause de 16h, une salade fruits frais avec de délicieuses brioches accompagnait le café, ou la tisane de verveine, et bien sûr un petit verre de cidre. On en profite pour dire un grand merci aux nombreuses bonnes volontés pour que ces rencontres restent un moment de convivialité.



Le programme du dernier semestre est établi :

- ♦ Le séjour « Costa Dorada » du 12 au 16 octobre a connu un grand succès, en effet nous serons 55 à prendre le bus...nous vous en parlerons dans le prochain Pisieu Infos ...
- ♦ 19 octobre un repas cuisses de grenouilles au restaurant « le grill » avec bien sûr covoiturage
- ♦ Les 2 et 16 novembre « réunion habituelle « salle des mûriers »
- ♦ Le 30 novembre « repas anniversaires » avec au menu poulet aux langoustines avec un traiteur à la salle Lancellier
- ♦ 14 décembre réunion habituelle et pour se préparer aux fêtes : dégustation des bûches de Noël et friandises...

LE 11 JANVIER 2024 : Notre assemblée générale!

Les nouveaux retraités de PISIEU qui souhaitent nous rejoindre seront les bienvenus ...

Notez déjà sur vos agendas notre journée gourmande qui reste à sa date initiale avec vente de saucissons, saucisses, caillettes...le dimanche 18 février salle des mûriers

Le club de Thodore organisait un concours de belote, et 4 de nos adhérents ont participé et terminé 1^{er} et 2^{ème}: félicitations à eux!

Vous avez du remarquer qu'après chacune de nos manifestations, rien ne paraît sur le Dauphiné libéré, malgré l'envoi régulier par la secrétaire du club, merci à la mairie de nous permettre de communiquer par ce bulletin municipal.

NUMÉRO OCTOBRE 2022

PISIEU INFOS

PAGE 7



VIE COMMUNALE



TRAVAUX réalisés, en cours et à venir...

Les travaux de réfection du pont sur la Derroy ont commencé mi-septembre. Trois semaines auront suffi à l'entreprise Marchand pour cette rénovation de qualité. Ces travaux ont été prévus suite à plusieurs accrochages d'engins agricoles ayant fragilisé l'ouvrage.

Initialement, il était prévu de réparer seulement le parapet endommagé et de créer des rampes de sécurité aux quatre extrémités.

Mais, en débutant les travaux, le parapet côté amont s'est avéré complètement fragilisé par les précédents chocs. Il a donc fallu le reconstruire en totalité.

Désormais, le nouveau parapet est bâti en lieu et place de l'ancien, au détail près que l'ancien avec le temps s'était arqué sur les extérieurs. Le nouveau est rectiligne. La largeur de passage sur l'ouvrage est inchangée.

Le coût de ces travaux a été pris en charge par la CC EBER. Nous remercions le service de la voirie intercommunale de la CC EBER, et notamment notre référent, M. Kévin BORG, pour la qualité du suivi des travaux.

Les membres de la commission communale « Voirie » se sont réunis à plusieurs reprises, et notamment après les intempéries du 18 septembre dernier, afin d'étudier les travaux à réaliser, de les prioriser. Au préalable, des avis techniques avaient été sollicités.

Ainsi, ils ont également rencontré Mme Christelle Grangeot (conseillère départementale) et les techniciens « voirie » du service départemental afin d'étudier toutes les solutions possibles à différents problèmes soulevés lors des intempéries, mais également pour des dangers inhérents à un manque de visibilité sur certaines portions de la départementale RD135A.

PROJET BELLEVUE

Le projet Bellevue avance. Il vous sera détaillé dans la prochaine édition. En cette fin d'année, une consultation va être lancée via un appel d'offres pour un projet en deux phases:

- 1) Construction d'une MAM (Maison d'Assistants Maternelles) sur le terrain devant la maison Bellevue avec un début des travaux au 1er trimestre 2024.
- 2) Rénovation des logements communaux du bâtiment (trois appartements prévus) dont les travaux commenceront peut-être en décalé de la MAM. Tout dépend des accompagnements financiers dont la commune pourra bénéficier.

Les aides publiques sont plus importantes en matière de construction nouvelle que de rénovation en vue de location. Donc, les élus ont envisagé, avec les conseils de notre architecte et de bureaux d'études, plusieurs possibilités d'adapter les travaux en fonction des financements.

Dans tous les cas, le nécessaire sera fait pour valoriser ce bâtiment communal et ses abords et pour conserver au mieux la végétation existante.

ILLUMINATIONS de fin d'année

Comme vous le savez, l'an dernier, l'équipe municipale avait pris la décision de ne pas mettre en place les illuminations de fin d'année, pour des raisons de sobriété énergétique et financière.

Durant ce premier semestre, le conseil municipal a étudié les possibilités de prévoir des illuminations moins onéreuses. En effet, les précédents demandaient beaucoup de maintenance, avec du temps dépensé et des frais d'installation de désinstallation, et des frais de consommation électrique.

Des avis ont été demandés et il a été décidé d'investir dans du matériel plus simple d'installation et surtout peu consommateur d'énergie. L'installation sera effectuée par Julien, notre agent technique, épaulé de membres du conseil municipal.

Et, nous vous proposons d'inaugurer ensemble ces nouveaux éléments de valorisation de notre village, le vendredi 08 décembre à 18h. Une nouvelle occasion de se retrouver...et cette fois autour d'un bon vin chaud...Notez ce RDV!

Et voici un avant-goût des nouvelles illuminations ...



CCAS de PISIEU

Un Centre Communal d'Action Social (CCAS) est un établissement public communal chargé de la mise en œuvre de la politique sociale de la municipalité, avec un budget propre.

Les interventions du CCAS de Pisieu portent sur la prise en charge d'une partie des frais de téléalarme des pisillards abonnés, le repas de fin d'année offert aux Aînés du village, des aides scolaires -sur demande expresse, 30€ par an et par enfant de moins de 16 ans habitant la commune pour les sorties scolaires ou extrascolaires- et des aides d'urgence.

Pour financer ces aides, les membres du CCAS organisent régulièrement des manifestations à but lucratif. Le dernière en date: une vente de paëlla le 15 octobre dernier. Une fois, de plus, le succès fut au RDV avec 252 parts vendues!

Le beau temps a permis de tenir une buvette à l'extérieur facilitant ainsi les échanges entre habitants, élus, visiteurs. Monsieur Yannick Neuder (Député de l'Isère/ Conseiller Régional Auvergne -Rhône-Alpes), Madame Sylvie Dézarnaud (Conseillère régionale/ Présidente de La CC EBER), Madame Christelle Grangeot (Conseillère départementale) et d'autres élus du secteur nous ont fait l'honneur de leur présence et participation.



Nous remercions sincèrement tous les bénévoles du CCAS de Pisieu qui s'investissent toujours dans la bonne humeur sans compter leur temps et leur énergie.

Un grand MERCI également aux participants qui se montrent à chaque fois très généreux.



ARTS ET LOISIRS DE PISIEU

Le lundi 4 septembre 2023 a marqué la reprise des activités de l'Association Arts et Loisirs de Pisieu, salle des Mûriers, toujours sur le même rythme :

- ♦Le lundi de 14 h à 17 h pour les loisirs créatifs (activités de carterie, de mosaïque, de tricot, confection de boîtes en carton, objet de vannerie, patchworks, peinture sur cailloux, verre et bois, bijoux fantaisie, échange de recettes de cuisine, et toute activité souhaitée ou initiée par les adhérent(e)s)
- ♦Le mardi de 14 h à 17 h pour l'activité peinture. Les activités reposent sur le travail commun, source d'émulation, de dynamisme et de créativité, avec des échanges de savoir-faire. Réalisation libre de tableaux à l'acrylique, à l'huile, d'aquarelles, dessins encres, pastels

L'association se veut un lieu de rencontre, dans une ambiance conviviale. Les personnes souhaitant nous rejoindre et participer aux activités, peuvent s'inscrire à tout moment, au tarif de 20 euros la saison, en venant Salle des Mûriers les lundis et mardis après-midi, ou en téléphonant au 06 72 60 86 69

ALP a tenu son assemblée générale annuelle le 11 septembre 2023, en présence de M. Jean Luc Durieux, maire de Pisieu, que nous remercions de son soutien.

L'exposition annuelle sur Pisieu des tableaux et des objets réalisés au cours de l'année a eu lieu les 23-24 septembre, exposition à laquelle ont été associés les enfants de l'école avec leurs réalisations du 23 mai.

Le vernissage s'est déroulé en présence de M. Jean Luc Durieux, maire de Pisieu et de Mme Sylvie Dezarnaud, conseillère régionale, présidente de la communauté de communes EBER. L'invité d'honneur était cette année M. Philippe VOLLE, peintre du Puy en Velay (Haute Loire).



COMITE DES FETES

Bonjour à toutes et à tous,

Un bel automne s'annonce déjà...

En début de l'été, nous avons eu le plaisir de vous proposer un bal d'été gratuit. L'animation était faite par la sono Extravainight qui n'a pas démerité sa réputation. De la musique pour tous et pour tous les goûts, de la bonne humeur et de l'ambiance, un public largement présent, des crêpes proposées par l'association l'envie de grandir, un food truck en support tout cela a contribué à faire une « sacrée soirée ».



Et il y a un mois, nous avons à nouveau proposé une journée familiale, sportive et même gourmande. Matinée réservée aux randonnées pédestres ou VTT, avec des parcours pour tous et tous les niveaux. Le circuit de 6 km a été en majorité suivi par des familles, circuit bien apprécié grâce à une animation ludique (merci à nos jeunes animatrices). Bien entendu, tout le monde a gagné ! On a eu le plaisir d'avoir des retours très positifs sur l'ensemble des circuits, tant sur la qualité des chemins proposés, sur le fléchage et sur les ravitaillements. Puis a suivi un repas gourmand, avec des produits frais cuisinés sur place : taboulé, ratatouille et méchoui/Jambon. Là aussi, de très bons retours. Merci encore à nos cuisiniers et nos bénévoles. Ce sont des journées très intenses, mais avec une super ambiance lors des préparations.

Et la suite ? Et bien on continue dans l'animation pour tous. La prochaine journée proposée sera une journée double animation, avec ventes de tripes le matin, et tout au long de la journée le marché des artisans . Le 26 novembre, soit un mois avant Noël c'est l'occasion de se faire plaisir, ou trouver des objets insolites à offrir. Une visite même pour le plaisir s'impose, les exposants seront de tous talents. Bien entendu, il y aura sur place une buvette, afin que vous puissiez partager un moment d'échanges.

Avec toute notre amitié.

Le Comité des Fêtes

Comment nous contacter ? Vous voulez avoir notre programme ? En savoir plus sur nos activités proposées ? En dehors d'un contact via l'un des membres du bureau, vous pouvez nous suivre sur notre page facebook, via la page dédiée du site de la mairie Pisieu.fr ou nous contacter via l'adresse mail comitefetes.pisieu@laposte.net

PISIEU RENOV' EGLISE

Assemblée Générale

L'Association a tenu son Assemblée Générale le vendredi 13 octobre 2023 à 20h00 à la salle des Muriers. Nous recherchons des bénévoles. Nous ne sommes pas assez nombreux pour l'Eglise de notre village.



Concert de Noël

A l'Eglise, le dimanche 10 décembre 2023 à 15h00.

Deux chorales

« Si l'on chantait » de Pajay avec Sylvie MARRIEY-PERROT, cheffe de chœur

« Tous en chœur » de St Etienne de St Geoires avec Amandine ZOZ, cheffe de chœur

vont nous offrir une agréable après-midi en interprétant une gamme de chants traditionnels, sans oublier le thème de Noël.

Retenez bien cette date et venez nombreux pour écouter, applaudir et remercier ces deux chorales.

Renseignement au 04 74 84 57 71